

ROYALE CONSTRUCTION S.A

**CONSTRUCTION DE 11 ÉCOLES NATIONALES ET 4 LYCEES DANS LES
DEPARTEMENTS DES NIPPES, DU SUD ET DE LA GRAND-ANSE / LOT 6
FNE-21-22-AOON-T-110001**

LISTE DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS DU MARCHÉ PUBLIC OU DE LA CONCESSION

Date : 20 Juin 2022 Code / Identifiant du marché FNE-21-22-AOON-T-110001

Objet du marché : CONSTRUCTION DE 11 ECOLES NATIONALES ET 4 LYCÉES DANS LES
DEPARTEMENTS DES NIPPES, DU SUD ET DE LA GRAND-ANSE / LOT 6

Nom de l'entreprise soumissionnaire : ROYALE CONSTRUCTION S.A

Adresse / coordonnées de l'entreprise : 2, IMPASSE JUILLET, RUE FOUGERE, DELMAS 73, HAITI
(509) 4195 - 3333 / (509) 3751 - 4406

Email : royaleconstruction54@gmail.com / guyjj5@hotmail.com

Statut du soumissionnaire :

Entreprise individuelle

Société en nom collectif

Société anonyme

Autre (Préciser) : _____

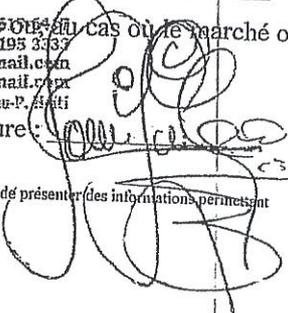
A Madame/ Monsieur : JEAN RONALD JOSEPH

Nous vous soumettons les noms des personnes physiques qui seront les bénéficiaires effectifs de ce marché public ou de cette concession¹ :

NOM ET PRÉNOM	NATIONALITÉ	IDENTIFICATION NINU / PASSEPORT VALIDE	ADRESSE PROFESSIONNELLE	RESPONSABILITÉ / % PART DANS L'ENTREPRISE
JEAN GUY JACQUES	HAITIENNE	003-114-147-2	2, Imp. Juillet, rue Fougère, Delmas 73	70%
THEODULE NEPHTALIE	HAITIENNE	004-997-889-2	2, Imp. Juillet, rue Fougère, Delmas 73	20%
JEAN CLAIRE SALAH	HAITIENNE	008-510-709-9	2, Imp. Juillet, rue Fougère, Delmas 73	10%

Nous certifions que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts, sous peine de voir notre offre écartée ou annulée. En cas où le marché ou la concession nous aurait été confié (e), de résiliation, à nos risques et à nos frais.

Nom et Prénom : GUY JACQUES JEAN

En qualité de : PRESIDENT DIRECT. G. Signature : 

But : + (509) 4195 3333
 Email : royaleconstruction54@gmail.com
 guyjj5@hotmail.com
 2, imp. Juillet, rue Fougère, Delmas 73, P-su-P, Haïti

¹ Le tableau pourra être reproduit le cas échéant afin de fournir une liste exhaustive des bénéficiaires effectifs des Marchés publics et des Concessions. Voir les articles 1 : 2 : 2.1 : 2.2 : 2.3 et 6 du Décret du 21 octobre 2021 établissant l'obligation de présenter des informations permettant d'identifier les Bénéficiaires effectifs des Marchés publics et des Concessions